

Assurance maladie : Plus de 20 MDH d'investissements mobilisés en 2007

RABAT (MAP) - Des investissements de 20,33 millions DH sont mobilisés pour la mise en uvre de l'assurance maladie au cours de l'année 2007, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM).

Le volet investissement représente 41 pc du budget total de l'Agence au titre de l'exercice en cours, qui s'élève à 49,8 millions DH, a indiqué M. Chakib Tazi, directeur général de l'ANAM, lors de la 2ème session du conseil d'administration de l'agence, tenue vendredi à Rabat sous la présidence du ministre de la santé, M. Mohamed Cheikh Biadillah.

L'agence mobilisera également 11,60 millions DH pour se doter d'un système d'information, a ajouté M. Tazi, notant que les études prévues en 2007 nécessitent quelque 4,98 millions DH. Celles-ci, a-t-il précisé, porteront sur les médicaments, la normalisation, la prise en charge de l'ambulatoire par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et l'application du tarif national de référence par la CNOPS (Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale).

Lors de cette réunion, il a été procédé à l'adoption de plusieurs résolutions relatives notamment à la constitution de deux commissions, l'une chargée de la transparence et l'autre de trancher dans les litiges en cas de non respect ou de violation des dispositions de la convention nationale opposant les organismes gestionnaires aux prestataires de soins.

Le conseil d'administration de l'ANAM, qui est tripartite, regroupe notamment des représentants de l'administration, des employeurs du secteur privé, des assurés et des deux organismes gestionnaires.

Publié le: 27/04/2007 à 20:14:45 GMT

Source : MAP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/assurance-maladie-a80319.html>